Image not found or type unknown

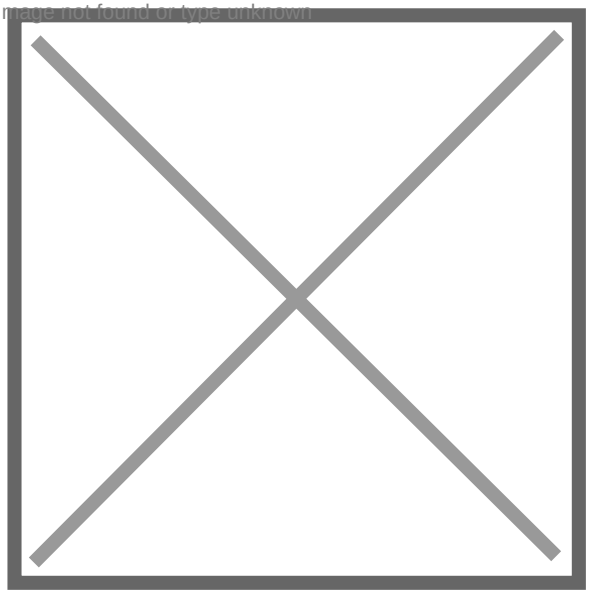

violences conjugales

Par **lilas789**, le **02/12/2020** à **17:46**

Mon compagnon est incarcéré depuis septembre pour violences,et pour une peine de 16mois,cela fais une semaine qu il avait un rdv avec le spip afin de connaitre réellement sa peine et éventuellement un aménagement compte tenu qu il fourni beaucoup d effort. Je l aime ;mais j ai peur,je n ai pas la certitude qu il ne recommencera pas,vu qu il est parano du à sa jalousie excessive et j aurai voule des conseils,car je tiens tout de mème à me mettre en sécurité.Je vous remercie.Marie

Par **Visiteur**, le **02/12/2020** à **17:49**

Bonjour

Même si sa peine est aménagée, vous savez ce que vous risquez si vous reprenez une vie commune,

Il n'y a rien de juridique dans ce que je dis, mais de votre coté, êtes vous prête à entreprendre des démarches ?

Si non, vous êtes venue pour rien.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés